

Livres d'été

Author : vanpaeschenlaurence

Date : 25 août 2009

Contre le monstre froid

D'un pays à l'autre, l'Europe des Sans-Papiers offre de nombreuses similitudes. En France, la Ligue des droits de l'Homme fait paraître « Le livre noir de la politique française d'immigration », qui dénonce la politique mise en œuvre par le gouvernement et l'administration. Un témoignage concret et précis sur la manière dont la République se transforme pour certains en terre de non droit.

Sans Papiers : sous cette appellation se cachent des réalités et des histoires multiples, trop souvent occultées. Face à des institutions qui appliquent sans état d'âme des consignes brutales, il importe de rappeler toujours que chaque personne est unique.

Il y a dix ans, dans leur livre *Les mots et les murs* (Luc Pire, 1999), Hugues Dorzée et Jean-François Tefnin nous invitaient, au fil des entretiens et des portraits photographiques, à faire connaissance avec une série d'immigrés clandestins détenus en Belgique dans des Centres fermés. « Citoyens-fantômes sans voix, sans visage », ces hommes, chassés de leurs pays d'origine par la misère, la violence, le désespoir, racontaient leurs parcours, leurs combats, leurs espérances et nous devenaient dès lors familiers.

C'est une démarche comparable que nous propose, en première partie de son « Livre noir », le Groupe de travail Etrangers/Immigrés de la Ligue des droits de l'Homme à qui l'on doit cette nouvelle publication. Dans un chapitre sobrement intitulé « Vies », Michel Zumkir a réuni six entretiens avec des hommes et des femmes que la Ligue a défendus. On y rencontre notamment Fabrice, venu de Côte d'Ivoire, qui a lutté pendant des années pour faire venir sa femme et ses enfants en France. Malika, en France depuis 1985, mais toujours dans l'angoisse de se faire expulser. Ou encore Nabile, travesti qui a fui l'Algérie. Ses silences en disent autant que ses confidences. Que faisait-il avant de venir en France ? « Je travaillais comme agent dans un bureau de police. Mais les portes commençaient à se fermer pour moi. J'étais jeune, j'étais frais, mais on commençait à dire que je vieillissais : à 17 ans, tu es désirable, à 27, tu es rejeté. »

Michel Zumkir est écrivain. On lui doit un roman (*C'est pas fini*, éd. Balland, 2000) et un essai sur l'œuvre de Nicole Malinconi (*Luce Wilquin*, 2004). Et c'est en écrivain qu'il a abordé ces entretiens. Il aurait pu en faire une simple transcription normalisée ; il a choisi plutôt de travailler sur le rythme et la syntaxe pour mieux rendre l'intensité émotionnelle des récits qu'on lui confiait. C'est fort et émouvant.

La seconde partie du livre rassemble des « plaidoyers pour un monstre froid ». Il s'agit d'une série de lettres que la Ligue, son service juridique en particulier, a envoyées à diverses administrations. Dans tous les cas, le but de ces courriers était d'essayer de faire respecter la loi. Comme l'expliquent en effet les auteurs dans leur introduction, « encouragée par les

discours répressifs des responsables politiques », l'administration applique systématiquement la loi de manière restrictive. Qui plus est, « elle en vient à refuser de se soumettre aux décisions de justice ou même aux règles de droit lorsque celles-ci sont favorables aux étrangers demandeurs. » Les lettres sont regroupées par thème : « Faire attendre », « Violer le droit », « S'enfermer dans l'absurde », « Casser les familles »... Elles illustrent la sourde violence à laquelle sont confrontés les demandeurs d'asile, en butte à l'arbitraire, à la mauvaise volonté, au mépris des pouvoirs publics. Face à cette violence d'Etat, des « délinquants de la solidarité » font entendre jour après jour qu'une autre politique d'immigration, plus humaine, plus juste, est possible et nécessaire. En France, en Belgique, dans toutes les régions de la forteresse européenne.

Ligue des Droits de l'Homme, "Le livre noir de la politique française d'immigration. La honte de la République". Saint-Jean des Mauvrets, Ed. du Petit Pavé, 2009. 160 pp., 17 €.

n

Comment priver un enfant de son père

Un couple se déchire, se sépare. L'enfant, encore bébé, part vivre avec sa mère, dans un coin plus lointain de la Wallonie. Les visites du père sont fixées devant un juge de paix, un week-end tous les quinze jours. Des moments trop peu nombreux, mais qu'il décrit comme pleins de joie, de complicité, de rires. Les rapports entre les parents restent tendus.

En janvier 2001, la vie de cet homme et de son enfant bascule : son ex-compagne l'accuse d'attouchements sur sa petite fille, alors âgée de quatre ans et demi, sur base du « dévoilement » de celle-ci. Des avocats qu'il consultera, des policiers qui l'entendront lui diront qu'il est de plus en plus courant que des mères portent ce genre d'accusation contre leur ex-conjoint lors de situations conflictuelles où l'enfant devient un enjeu. Phénomène contemporain lié, en Europe, à la recrudescence et à la grande médiatisation d'affaires de pédophilie avérées ou non, qui ont suivi l'affaire Dutroux. Une histoire donc qui « n'arrive pas qu'aux autres », ronde infernale de ces « banalités tragiques » des déchirements post-amoureux qui atteignent ceux sur qui elles s'abattent jusqu'à les détruire.

La machine judiciaire est mise en route. Elle aboutira en mai 2005 à la condamnation de ce père par la cour d'appel de Liège pour « attentats à la pudeur avec violence ou menaces » sur la personne de sa fille. Il n'a jamais cessé de clamer haut et fort son innocence, de se battre contre la violence inimaginable qui leur était faite, à lui et à sa fille. Une de ses armes dans ce combat, a été l'écriture d'un livre, qui vient de sortir aux Editions Jeunesse et Droit sous pseudonyme, comme l'impose la loi dans le cas, censé être celui-ci, où l'enfant dont on parle est victime d'abus.

Ce travail a sans doute permis à « Marcello Sereno » de surmonter par moments la douleur de l'attente et de l'absence, « d'encaisser les coups » de sa dignité bafouée, comme l'écrit le philosophe et juriste François Ost dans la préface qu'il lui consacre. Un livre absolument remarquable, à plus d'un niveau. Si l'émotion est palpable à chaque mot, si elle rend terrible la

lecture de certaines pages qui disent la souffrance d'un père, mais également celle d'une grand-mère et d'une tante paternelles «obstinées de l'amour » elles aussi violentées dans leur droit d'aimer, c'est toujours avec une retenue et une pudeur immenses. L'essentiel du propos est de témoigner avec une grande précision du parcours infernal d'un parent accusé du pire, entraîné dans des procédures interminables entre institutions de protection de l'enfance, psychologues, experts divers, policiers, tribunaux... Il est surtout de mener avec une rigueur implacable l'analyse du (dys)fonctionnement d'une procédure à la fois juridique et psychologique, en tout cas peu rigoureuse, elle, de la justice et des relations entre juges et psychologues, de la façon dont le « doute » essentiel et le principe fondamental du « contradictoire » sont balayés d'emblée sur la seule foi d'allégations, qui s'avèrent non déontologiques, d'une intervenante d'une institution vouée à la protection de l'enfance, du fonctionnement concret (et contradictoire) de deux de ces institutions de la Communauté Française, de la façon non « scientifique » dont les expertises sont menées et aussitôt acceptées par les instances judiciaires... Une analyse en fait, de la construction d'une « vérité judiciaire » et de la désignation, a priori, du coupable irréfutable. Analyse que vient soutenir et objectiver celle menée à partir de l'ensemble du dossier pénal par Yves-Hiram Haesevoets, psychologue et expert près des tribunaux, et Paul-Henry Mambourg, pédopsychiatre et coordinateur de l'équipe SOS-Enfants de Liège, abondamment citée dans le texte et qu'on trouve in extenso à la fin de l'ouvrage.

« Marcello Sereno » dit aussi, sans cesse, la souffrance d'une enfant à qui on fait porter le poids d'une quasi rupture avec toute une partie de sa famille, et du déclenchement d'une machine qui aboutira à la condamnation de son père.

Sur le seul fait d'une parole considérée comme un « dévoilement » sans équivoque possible, sans analyse aucune d'un contexte familial qui ne pouvait qu'être vécu difficilement par une très jeune enfant, pouvant mener à ce qui n'est pas un mensonge mais une « fausse allégation » dans toute sa complexité. Sans contextualisation plus large qui aurait dû, « sans faire injure à la justice » comme le dit l'éditeur dans son avertissement, prendre en compte que « les faits ont été jugés peu de temps après le désastre judiciaire d'Outreau qui révéla le dévoilement du 'dévoilement' ».

Ce livre témoignage-essai est une œuvre véritable, magistralement écrite et pensée, qui peut être lue tant par le « grand public » (sans la connotation péjorative qui y est souvent liée) que par les professionnels des domaines qu'il analyse. François Ost, dans sa préface, affirme d'ailleurs que ce livre « devrait être mis au programme des Facultés de criminologie, de psychologie et de droit, en qualité de témoignage de toute première importance ».

Marcello Sereno, «Comment priver un enfant de son père. Un dysfonctionnement ordinaire de la justice », Editions Jeunesse et Droit, Paris-Liège, mai 2009.